



Bulletin Officiel

N° 4287 Mardi 05 février 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK 2

AVIS DES SOCIETES

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation
« Amina » 3

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

La Banque Attijari de Tunisie 3

AVIS DES SOCIETES

Ennakl Automobiles - AGO - 3

PROJETS DE RESOLUTIONS

Ennakl Automobiles 4-5

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Banque - STB - 6-9

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCV - 10
11-12

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2012

- Sicav Croissance
- Sicav Rendement
- Union Financière - Alyssa Sicav -

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège social : avenue Mohamed V- 1002 Tunis-

Augmentation du Capital d'Amen Bank

Amen Bank rappelle au public que l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 31 Mai 2012 a décidé de porter le capital social de 100 000 000 de dinars à 122 220 000 de dinars.

Dans ce cadre une convention a été signée le jeudi 24 Janvier 2013 avec SFI (Société Financière internationale), fixant les modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital.

Cette opération prévoit notamment :

- L'Incorporation des réserves pour 10 000 000 dinars et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes
- L'émission de 2 444 000 nouvelles actions au nominal de 5 dinars réservée exclusivement à SFI (Société financière internationale) du Groupe Banque Mondiale et à deux de ses fonds d'investissements selon les parts suivantes:
 - 1 222 000 actions à IFC Capitalisation Fund
 - 977 600 actions à Africa Capitalisation Fund
 - 244 400 actions à IFC

Aussi la convention a fixé le prix de souscription sur la base de la moyenne des soixante derniers jours des cours boursiers pondérée par les volumes quotidiens des transactions. Le prix moyen ainsi obtenu de 34, 179 dinars a fait l'objet d'un ajustement à la baisse compte tenu de l'attribution d'actions gratuites aux anciens actionnaires à hauteur de 10 Millions de dinars, ce qui donne un prix de souscription effectif de 30,830 dinars. Ainsi la participation de la SFI et ses deux fonds d'investissements au capital d'Amen Bank s'établira à 9, 98% répartie comme suit :

- En nominal : 12 220 000 dinars
- En prime d'émission : 63 128 520 dinars

Amen Bank rappelle également que l'assemblée Générale extraordinaire a décidé de conférer tous les pouvoirs au Directoire pour entamer toutes les démarches pour l'obtenir si nécessaire de l'agrément de la BCT et de fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment celles relatives à la date de jouissance , les délais d'émission, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ainsi que toutes autres actions nécessaires à la réalisation de cette opération d'augmentation de capital.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « Amina »

Siège social : 92-94 avenue Hédi Chaker 1002 Tunis.

Capital social : 3.000.000 DT

Registre de commerce : B 1154371997

La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « Amina » - SA porte à la connaissance du public qu'elle a désigné la Compagnie Gestion et Finance - CGF, intermédiaire en bourse, sise au 6, rue Jameledine El Afghani 1002 Tunis-Tunisie, comme Intermédiaire Agréé Mandaté pour la tenue des comptes en valeurs mobilières émises ou qui seront émises par celle-ci et ce conformément à la réglementation en vigueur.

2012 - AS - 1559

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

La Banque Attijari de Tunisie

Siège social : 95 avenue de la liberté 1002 Tunis.

Capital social : 198.741.450 DT

Registre de commerce : B140811997

La Banque Attijari de Tunisie - SA porte à la connaissance du public qu'elle a désigné Attijari intermédiation, intermédiaire en bourse, sise au 5 bis, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis-Tunisie, comme Intermédiaire Agréé Mandaté pour la tenue des comptes en valeurs mobilières émises ou qui seront émises par celle-ci et ce conformément à la réglementation en vigueur.

2012 - AS - 1560

AVIS DE SOCIETES

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -BP 129 -1080 Tunis-

La Société Ennakl Automobiles porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Judi 7 février 2013 à 10h 00** à la Cité des Sciences Auditorium Ibn Khaldoun à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la cooptation d'administrateurs et nominations de nouveaux administrateurs
- Quitus aux administrateurs démissionnaires

2012 - AS - 1561

AVIS DE SOCIETES

Projet des résolutions

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 7 février 2013.

PREMIERE RESOLUTION

Les Actionnaires réunis extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire constatent la régularité de cette Assemblée Générale, et considère que sa tenue est régulière.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION : Application des dispositions légales relatives à la cession d'un bloc d'actions de 60% du capital social d'ENNAKL Automobiles

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la cession par l'Etat Tunisien, AL KARAMA Holding, la Banque ZITOUNA de 60 % de leurs participations dans le capital social d'ENNAKL Automobiles au profit du Consortium Parenin – Poulina.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte aussi de l'autorisation donnée aux cessionnaires pour l'acquisition d'un bloc de contrôle représentant 60% du capital social d'ENNAKL Automobiles.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION : Démission des Administrateurs suite au changement de contrôle intervenu au niveau du capital social

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires prend acte de la démission des Administrateurs suivants :

- M. Mohamed Ali CHKIR : Directeur Général de AL KARAMA Holding
- M. Mohamed El Hechmi BLOUZA : Contrôleur Général des Finances représentant l'Etat tunisien.
- M. Imed EBDELLI : représentant le Contentieux de l'Etat Tunisien.
- M. Ezzedine KHOJA : Président Directeur Général de la Banque ZITOUNA

A cet effet, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux Administrateurs démissionnaires pour la période de leur mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION : Ratification de la cooptation d'Administrateurs

L'Assemblée générale des actionnaires ratifie la nomination, faite à titre provisoire, par le Conseil d'Administration d'ENNAKL lors de sa réunion du 10 janvier 2013, des Administrateurs suivants :

- La Société Parc d'Engins Agricoles et Industriels « PARENIN »
- La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR »
- La Société AMEN FINANCE COMPANY « AFC »
- La société Poulina Group Holding « PGH »

Ces Administrateurs exerceront leurs fonctions d'Administrateurs pendant le temps restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, ainsi le mandat des Administrateurs cooptés expirera comme suit :

- Suite -

- La Société Parc d'Engins Agricoles et Industriels « PARENIN », son mandat expirera à la date de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre **2013** (en remplacement de M. Imed EBDELLI).
- La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et Réassurances « COMAR », son mandat expirera à la date de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre **2014**.
- La Société AMEN FINANCE COMPANY « AFC », son mandat expirera à la date de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre **2014**.
- La société Poulina Group Holding « PGH », son mandat expirera à la date de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre **2014**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION : Nomination de nouveaux Administrateurs

- L'assemblée Générale des Actionnaires décide de nommer, pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre **2015**, les Administrateurs suivants :
- La société AMEN BANK.
- La Société TUNISIE LEASING..
- Sté TDS.
- La société Partner Investment.

En conséquence de ce qui précède, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit:

Administrateurs	Echéance du mandat qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les Etats Financiers de l'exercice clos au
Parenin	31 décembre 2013
Monsieur Noureddine Hamdi	31 décembre 2013
Monsieur Ibrahim Debache	31 décembre 2014
COMAR	31 décembre 2014
AFC	31 décembre 2014
PGH (premier siège)	31 décembre 2014
Monsieur Taieb Ketari	31 décembre 2014
Monsieur Mohamed Bouattou	31 décembre 2014
Amen Bank	31 décembre 2015
Tunisie leasing	31 décembre 2015
Sté TDS.	31 décembre 2015
SPI	31 décembre 2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue de Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à son Président Directeur Général M. Brahim Debache ou à toutes personnes que ce dernier désignera pour effectuer toutes les démarches et formalités légales notamment l'enregistrement, le dépôt au greffe et la publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée àmn.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIENNE SOCIETE DE BANQUE - STB-

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2012.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2012

	DU 01/10/2012 AU 31/12/2012	DU 01/10/2011 AU 31/12/2011	AU 31/12/2012	AU 31/12/2011	VAR %
1- Produits d'exploitation bancaires	113 490 618	108 756 176	400 665 600	407 314 755	-1.6%
- Intérêts	92 522 462	83 848 246	311 851 541	321 378 767	-3.0%
- Commissions en produits	13 786 123	15 459 199	55 928 350	56 919 964	-1.7%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	7 182 033	9 448 731	32 885 709	29 016 024	13.3%
2- Charges d'exploitation bancaires	45 412 705	45 143 425	173 568 336	185 959 026	-6.7%
- Intérêts encourus	44 094 247	44 029 959	169 277 744	182 116 748	-7.1%
- Commissions encourues	1 318 458	1 113 466	4 290 592	3 842 278	11.7%
3- Produit net bancaire	68 077 913	63 612 751	227 097 264	221 355 729	2.6%
4- Autres produits d'exploitation	1 245 426	922 509	3 776 377	3 387 278	11.5%
5- Charges opératoires	34 795 003	29 370 951	119 852 507	114 510 471	4.7%
- Frais de personnel	28 429 129	23 634 965	99 231 542	94 215 289	5.3%
- Charges générales d'exploitation	6 365 874	5 735 986	20 620 965	20 295 182	1.6%
6- Structure du portefeuille			496 308 355	436 223 394	13.8%
- Portefeuille-titres commercial			209 546 572	132 556 711	58.1%
- Portefeuille-titres d'investissement			286 761 783	303 666 683	-5.6%
7- Encours des crédits (1)			5 700 534 434	5 557 292 213	2.6%
8- Encours des dépôts , dont			5 513 345 635	5 240 145 326	5.2%
- Dépôts à vue			2 072 955 905	1 911 576 388	8.4%
- Dépôts d'épargne			2 023 902 116	1 835 013 784	10.3%
9- Emprunts et ressources spéciales			561 855 043	471 061 849	19.3%
10- Capitaux propres (2)			528 631 004	516 617 848	2.3%

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions (à l'exception de la dotation aux provisions du 4^{ème} semestre 2012).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

- Suite -

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la «B.C.T.» n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan «Agios réservés».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère «gel du compte».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de:

- **Titres de participation** : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- **Titres d'investissement** : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- **Titres de transaction** : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).

- Suite -

- **Titres de placement** : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel des billets de banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan «Ecart de conversion».

FAITS MARQUANTS AU 31 DECEMBRE 2012

Au terme de l'exercice 2012, les indicateurs d'activité et de performance de la Banque ont évolué positivement et ce, en dépit d'un environnement économique marqué par le ralentissement des investissements privés et la non reprise du recouvrement sur le secteur touristique.

Ces principaux indicateurs d'activité et de performance ont évolué comme suit :

Au niveau **des ressources** la Banque a continué ses efforts de mobilisation des différentes formes de ressources en privilégiant en particulier les dépôts faiblement rémunérés ainsi que les ressources présentant les meilleurs profils de maturité.

Les dépôts de la clientèle se sont élevés à 5.513,3 Millions de Dinars à fin décembre 2012 contre 5.240,1 Millions de Dinars au terme de l'exercice écoulé, affichant ainsi une progression de 273,2 Millions de Dinars ou 5,2%. Cette progression se détaille comme suit :

- **Dépôts à vue** : +161,4 Millions de Dinars ou 8,4% pour totaliser un encours de 2.073 Millions de Dinars à fin décembre 2012 contre 1.911,6 Millions de Dinars une année auparavant. Leur part s'est par ailleurs améliorée pour passer de 36,5% à 37,6% entre décembre 2011 et décembre 2012.

Dépôts d'épargne : +188,9 Millions de Dinars ou +10,3%. Leur encours s'est établi à 2.023,9 Millions de Dinars à fin décembre 2012 contre 1.835,0 Millions de Dinars une année

- Suite -

- auparavant. Leur part s'est également appréciée en passant, durant la même période, de 35,0% à 36,7%.
- *Dépôts à terme* : -99,5 Millions de Dinars ou -7,3% pour revenir de 1.355,3 Millions de Dinars à 1.255,8 Millions de Dinars entre décembre 2011 et décembre 2012. Leur part s'est, en corollaire, repliée de 3,1 points de pourcentage pour se situer à 22,8% à fin décembre 2012.
- *Autres sommes dues à la clientèle* : +22,4 Millions de Dinars ou 16,2%. Leur encours s'est ainsi élevé à 160,7 Millions de Dinars à fin décembre 2012 contre 138,2 Millions de dinars à fin décembre 2011.

L'encours des emprunts et des ressources spéciales a, de son côté, progressé de 90,8 Millions de Dinars pour atteindre 561,9 Millions de Dinars. Cette hausse a résulté exclusivement de l'accroissement des emprunts obligataires et privés de 96,4 millions de Dinars suite notamment à l'encaissement du reliquat de l'emprunt obligataire subordonné émis à fin décembre 2011 (+53 Millions de Dinars) et de la conclusion de nouveaux emprunts privés pour 54 Millions de Dinars ; Les ressources spéciales ayant régressé de 5,7 Millions de Dinars.

L'évolution brute des crédits a atteint 273,4 Millions de Dinars ou 4%, au terme de l'exercice 2012 pour atteindre 7.099,1 Millions de Dinars. Cette variation témoigne outre le ralentissement des investissements privés, du choix de la Banque en matière de politique de crédits axée sur la sélectivité et la qualité du risque d'une part et des efforts consentis pour limiter la recrudescence des impayés.

Le Produit Net Bancaire a marqué une hausse de 5,7 Millions de Dinars ou 2,6% par rapport à son niveau à fin décembre 2011 pour s'établir à 227,1 Millions de Dinars. Cette progression aurait du être nettement plus importante n'eût été l'effet défavorable de réservations d'intérêts des créances touristiques d'environ 20 Millions de Dinars et la baisse des taux moyens du marché Monétaire consécutivement aux réductions des taux d'intérêts directeurs dont l'impact a été estimé à environ 22 Millions de Dinars.

L'accroissement ci-dessus indiqué est attribué aux facteurs suivants :

- Le fléchissement des charges d'exploitation bancaire (-12,4 Millions de Dinars ou -6,7%) lesquelles ont été ramenées de 186,0 Millions de Dinars à 173,6 Millions de Dinars, en raison notamment de l'amélioration de la structure des dépôts. A cet égard, cette baisse a particulièrement caractérisé les charges sur les dépôts à terme qui se sont repliées de 13 Millions de Dinars ou 18% pour revenir de 72,2 MD à 59,2 MD et à un degré moindre celles relatives aux dépôts d'épargne (-3,0 Millions de Dinars ou -5,8%)
- La baisse des produits d'exploitation bancaire qui sont revenus de 407,3 Millions de Dinars à 400,7 Millions de Dinars, observée principalement au niveau des intérêts et revenus assimilés (-9,5 Millions de Dinars ou -3%) et essentiellement sur les créances touristiques.

Les charges opératoires ont progressé de 5,3 Millions de Dinars, passant de 114,5 Millions de dinars à fin décembre 2011 à 119,9 Millions de Dinars à fin décembre 2012. Cette hausse est quasi-exclusivement imputable à l'accroissement de la masse salariale (+5,0 Millions de Dinars ou 5,3%), conséquence directe de l'augmentation légale des salaires décidée en 2012.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 05 FEVRIER 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,167%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,172%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,180%	1 000,660
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,184%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,198%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,209%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,220%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,232%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,260%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,267%	1 011,748
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,271%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,286%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014	4,311%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,394%	1 034,914
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,487%	1 050,296
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,721%	1 042,747
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,988%	1 000,042
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,152%	1 002,507
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,385%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,452%		992,850
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,666%	1 040,815
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,132%		969,938
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	967,585
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,273%	1 042,377
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,283%		951,506

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	143,888	143,901		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,655	12,656		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,299	1,300		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,210	35,214		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	47,839	47,843		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	168,781	168,332		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	586,157	584,183		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	134,272	133,771		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	126,086	125,962		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	118,063	117,977		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	115,051	115,008		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	91,594	91,151		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	141,310	141,753		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	106,146	106,228		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	107,512	107,554		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 331,671	1 336,554		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 334,147	2 335,109		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	108,467	108,366		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	105,037	105,025		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,901	123,479		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 202,582	1 202,878		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	132,135	134,522		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,766	15,981		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 993,512	6 032,553		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 001,426	5 004,485		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013 *	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 759,112	En dissolution	En dissolution		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,296	2,292		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,945	1,943		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,229	1,221		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,250	107,631	107,642
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,162	104,491	104,501
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,267	105,598	105,609
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	102,466	102,840	102,908
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,164	103,538	103,550
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	106,613	106,926	106,936
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,696	104,084	104,097
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,579	103,936	103,947
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,035	104,398	104,408
39	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,393	105,729	105,742
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	101,616	101,937	101,948
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	103,937	104,327	104,340
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,745	104,084	104,095
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/05/12	3,588	106,429	106,743	106,752
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,458	105,798	105,809
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,929	103,222	103,232
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,350	102,673	102,682
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,217	104,580	104,594
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,401	102,789	102,801
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,370	103,711	103,723
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	104,285	104,577	104,586
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,367	102,736	102,747
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	103,800	104,140	104,151
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,521	104,825	104,834
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	101,942	102,278	102,287

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,458	10,492	10,493
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,310	103,633	103,643
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	103,455	103,793	103,804
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,079	101,365	101,441
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	70,832	72,080	72,030
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	150,572	155,904	155,732
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1493,097	1547,447	1545,997
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	111,725	112,886	112,761
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	110,651	112,311	112,257
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	87,724	91,448	91,459
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,757	16,916	16,887
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	269,423	278,348	277,360
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	39,445	40,118	40,382
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 463,959	2 558,470	2 562,276
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	78,374	80,765	80,762
70	SICAV Avenir	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,043	59,022	59,023
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	99,438	101,552	101,592
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	111,271	113,791	113,609
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	104,736	104,445
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,554	11,654	11,640
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,456	12,662	12,643
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	15,795	15,776
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	15,221	15,766	15,749
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,161	12,626	12,623
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,731	11,111	11,086
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,515	10,692	10,689
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,686	10,764	10,762
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	123,670	126,839	126,687
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	125,225	127,614	127,575
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,509	10,993	11,006
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	111,016	115,774	115,725
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,855	20,943	20,863
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	86,983	87,671
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	89,832	90,266
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	96,633	98,001	97,930
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	98,917	99,207
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	100,177	100,090
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	97,788	97,802
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,265	98,996	98,988
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	110,268	112,617	112,415
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	136,191	139,228	139,802
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,883	11,216	11,231
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	117,185	120,668	121,037
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	116,684	118,011	118,150
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	103,916	105,239	105,295
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	102,717	102,587
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	180,586	186,073	186,408
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	161,095	164,145	164,322
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,686	143,810	143,963
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 973,706	10 249,147	10 261,073
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP **	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,986	21,046
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	143,474	144,367
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 591,734	1 607,710
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	116,662	117,013
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	92,996	92,947
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,510	117,756	117,499
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	9 259,595	9 706,554	9 738,061

* Dissolution pour expiration de la durée de vie

** VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 10D

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :12.975.495 un actif net de D : 12.953.439 et un déficit de la période de D : 436.905.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 19,16% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 25 Janvier 2013

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	10 424 514,094	11 459 124,998
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 466 895,661	10 457 121,158
Obligations et valeurs assimilées		328 780,000	345 984,000
Titres OPCVM		628 838,433	656 019,840
Placements monétaires et disponibilités		2 486 885,087	2 895 636,473
Placements monétaires	5	2 485 937,544	2 895 383,245
Disponibilités		947,543	253,228
Créances d'exploitation	6	64 095,695	183 273,449
TOTAL ACTIF		12 975 494,876	14 538 034,920
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	22 055,937	26 123,527
TOTAL PASSIF		22 055,937	26 123,527
ACTIF NET			
Capital	12	12 765 765,376	14 305 654,213
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		45,184	56,719
Sommes distribuables de l'exercice en cours		187 628,379	206 200,461
ACTIF NET		12 953 438,939	14 511 911,393
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 975 494,876	14 538 034,920

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	8	3 860,000	244 863,332	3 844,000	268 557,707
Dividendes		-	230 863,332	-	250 848,507
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 860,000	14 000,000	3 844,000	17 709,200
Revenus des placements monétaires	9	17 848,296	63 372,870	16 243,727	96 216,606
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 708,296	308 236,202	20 087,727	364 774,313
Charges de gestion des placements	10	(23 268,033)	(96 659,989)	(25 373,128)	(103 014,776)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(1 559,737)	211 576,213	(5 285,401)	261 759,537
Autres charges	11	(5 993,444)	(25 670,251)	(9 289,046)	(37 818,702)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 553,181)	185 905,962	(14 574,447)	223 940,835
Régularisation du résultat d'exploitation		(51,219)	1 722,417	(10 343,386)	(17 740,374)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		(7 604,400)	187 628,379	(24 917,833)	206 200,461
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		51,219	(1 722,417)	10 343,386	17 740,374
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(481 144,385)	(718 616,499)	(123 769,523)	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		52 183,526	560 520,071	347 453,586	760 126,833
Frais de négociation		(391,406)	(3 844,011)	(2 160,620)	(5 477,453)
RESULTAT DE LA PERIODE		(436 905,446)	23 965,523	206 948,996	(163 246,112)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(436 905,446)	23 965,523	206 948,996	(163 246,112)
Résultat d'exploitation	(7 553,181)	185 905,962	(14 574,447)	223 940,835
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(481 144,385)	(718 616,499)	(123 769,523)	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	52 183,526	560 520,071	347 453,586	760 126,833
Frais de négociation de titres	(391,406)	(3 844,011)	(2 160,620)	(5 477,453)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(194 580,364)	-	(255 922,700)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(8 141,230)	(1 387 857,613)	(674 409,096)	(1 997 697,404)
Souscriptions				
- Capital	912 664,125	8 225 334,723	7 730 189,422	11 360 952,859
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 069,507)	224 659,610	(253 975,808)	(642 127,470)
- Régularisation des sommes distribuables	(12 293,705)	72 748,316	113 720,838	164 371,273
Rachats				
- Capital	(919 965,438)	(9 544 438,605)	(8 415 856,663)	(13 477 087,537)
- Régularisation des sommes non distribuables	10 280,809	(283 504,126)	275 577,339	785 005,482
- Régularisation des sommes distribuables	12 242,486	(82 657,531)	(124 064,224)	(188 812,011)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(445 046,676)	(1 558 472,454)	(467 460,100)	(2 416 866,216)
ACTIF NET				
En début de période	13 398 485,615	14 511 911,393	14 979 371,493	16 928 777,609
En fin de période	12 953 438,939	12 953 438,939	14 511 911,393	14 511 911,393
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	48 051	52 902	55 395	60 596
En fin de période	48 024	48 024	52 902	52 902
VALEUR LIQUIDATIVE	269,729	269,729	274,317	274,317
TAUX DE RENDEMENT	(3,27%)	(0,25%)	1,44%	(0,26%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 DECEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 10.424 514,094 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2012	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		4 157 976,249	9 466 895,661	73,08%
Actions, valeurs assimilées droits rattachés admis à la cote		4 157 877,049	9 466 796,461	73,08%
Actions Banque de Tunisie	107 056	608 200,657	1 283 504,198	9,91%
Actions BIAT	18 500	470 063,828	1 172 622,501	9,05%
Actions Placements de Tunisie	27 824	533 900,809	1 279 904,001	9,88%
Actions UIB	64 516	741 097,277	1 165 675,088	9,00%
Actions STB	5 000	52 979,776	44 050,003	0,34%
Actions Monoprix	37 278	120 250,736	1 031 892,318	7,97%
Actions BH	25 856	250 859,624	315 960,364	2,44%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 747,401	693 937,499	5,36%
Actions Amen Bank	21 624	208 691,045	751 758,360	5,80%
Actions BNA	4 800	32 192,479	41 558,472	0,32%
Actions AIR Liquide	2 971	327 940,989	1 069 560,000	8,26%
Actions CIL	19 484	72 597,890	302 216,324	2,33%
Actions BTE	1 555	29 671,220	42 296,000	0,33%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	45 877,860	0,35%
Actions ATB	3 752	27 711,250	17 105,368	0,13%
Actions UBCI	750	37 250,000	27 007,500	0,21%
Actions UBCI	47	1 692,000	1 653,695	0,01%
Actions Carthage Cement	23 443	85 492,160	83 691,510	0,65%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	95 379,900	0,74%
Actions BT CP 149	40	11,810	389,600	0,00%
Actions BT CP 138	180	159,110	162,000	0,00%
Actions BT CP 141	170	94,656	153,000	0,00%
Actions BT CP 144	60	87,289	150,000	0,00%
Actions BT CP 123	30	31,500	54,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	90,000	0,00%

Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	0,004	84,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	53,900	0,00%
Droits non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		625 109,684	628 838,433	4,85%
SICAV RENDEMENT	6 144	625 109,684	628 838,433	4,85%
Obligations des sociétés		320 000,000	328 780,000	2,54%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	320 000,000	328 780,000	2,54%
TOTAL GENERAL		5 103 085,933	10 424 514,094	80,48%
Pourcentage par rapport au total des actifs			80,34%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 2.485.937,544 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	985 000,000	986 795,078		7,62%
compte à terme au 03/01/2013 (au taux de 3,40%)	53 000,000	53 351,514	N°081877	0,41%
compte à terme au 04/01/2013 (au taux de 3,40%)	26 000,000	26 170,504	N°081967	0,20%
compte à terme au 05/01/2013 (au taux de 3,40%)	54 000,000	54 350,098	N°081805	0,42%
compte à terme au 05/01/2013 (au taux de 3,40%)	58 000,000	58 376,032	N°081808	0,45%
compte à terme au 14/01/2013 (au taux de 3,40%)	44 000,000	44 255,770	N°081138	0,34%
compte à terme au 23/01/2013 (au taux de 3,40%)	15 000,000	15 077,170	N°081119	0,12%
compte à terme au 15/03/2013 (au taux de 3,68%)	13 000,000	13 016,777	N°081965	0,10%
compte à terme au 15/03/2013 (au taux de 3,68%)	54 000,000	54 069,691	N°081787	0,42%
compte à terme au 26/03/2013 (au taux de 3,68%)	116 000,000	116 046,782	N°081944	0,90%
compte à terme au 28/03/2013 (au taux de 3,68%)	97 000,000	97 023,472	N°081960	0,75%
compte à terme au 28/03/2013 (au taux de 3,68%)	69 000,000	69 016,697	N°081373	0,53%
compte à terme au 29/03/2013 (au taux de 3,68%)	117 000,000	117 018,874	N°081966	0,90%
compte à terme au 30/03/2013 (au taux de 3,68%)	269 000,000	269 021,697	N°081962	2,08%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 498 774,587	1 499 142,466		11,57%
certificats de dépôts (au taux de 3,68%)	499 591,529	499 755,018	Banque de Tunisie a	3,86%
certificats de dépôts (au taux de 3,68%)	499 591,529	499 714,158	Banque de Tunisie b	3,86%
certificats de dépôts (au taux de 3,68%)	499 591,529	499 673,290	Banque de Tunisie b	3,86%
TOTAL	2 483 774,587	2 485 937,544		19,19%
Pourcentage par rapport au total des actifs		19,16%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2012 un montant de D : 64.095,695 contre un solde de D : 183 273,449 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Cessions titres à encaisser	64 095,275	83 629,700
Comptes à terme échus à encaisser	-	99 000,000
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	-	643,749
Dividendes à encaisser	-	-
Dividendes à encaisser	0,420	-
TOTAL	64 095,695	183 273,449

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2012 un montant de D : 22 055,937 contre D : 26 123,527 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance CMF	1 100,039	1 229,227
Etat, retenue à la source	3 535,931	3 865,969
Commissaire aux comptes	17 419,967	20 628,331
Rémunération PDG	-	400,000
TOTAL	22 055,937	26 123,527

Note 8: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3 860,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012, contre D : 3 844,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	3 860,000	3 844,000
TOTAL	3 860,000	3 844,000

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 à D : 17 848,296 contre D : 16 243,727 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
Intérêts sur compte à terme	6 860,879	7 739,293
Intérêts sur certificats de dépôt	10 987,417	8 504,434
TOTAL	17 848,296	16 243,727

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 à D : 23 268,033 contre D : 25 373,128 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi:

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Commission de gestion	19 944,026	21 748,395
Rémunération du dépositaire	3 324,007	3 624,733
TOTAL	<hr/> 23 268,033	<hr/> 25 373,128

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 à D : 5 993,444 contre D : 9 289,046 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance CMF	3 324,007	3 624,733
Honoraires commissaire aux comptes	1 391,291	4 416,000
Rémunération du PDG	1 195,861	1 200,000
TCL	82,285	48,313
Autres		
TOTAL	<hr/> 5 993,444	<hr/> 9 289,046

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 31/12/2012 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2011

Montant	14 305 654,213
Nombre de titres	52 902
Nombre d'actionnaires	34

Souscriptions réalisées

Montant	8 225 334,723
Nombre de titres émis	30 417
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(9 544 438,605)
Nombre de titres rachetés	(35 295)
Nombre d'actionnaires sortants	(18)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(718 616,499)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	560 520,071
Frais de négociation	(3 844,011)
Régularisation des sommes non distribuables	(58 844,516)

Capital au 31-12-2012

Montant	12 765 765,376
Nombre de titres	48 024
Nombre d'actionnaires	22

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2012.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Décembre 2012, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Décembre 2012, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 25,98%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 16,11% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Décembre 2012.

Tunis, le 31 Janvier 2013

Le commissaire aux comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Chiheb GHANMI

Associé

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
AC 1- Portefeuille-titres	3-1	263 396 904	344 281 196
b- Obligations et valeurs assimilées		263 396 904	344 281 196
AC 2- Placements monétaires et disponibilités	3-2	214 256 830	163 752 662
a- Placements monétaires		214 256 218	163 752 189
b- Disponibilités		612	473
AC 3- Créances d'exploitation	3-3	500 000	79 420
TOTAL ACTIF		478 153 734	508 113 278
PASSIF			
PA 2- Autres créditeurs divers	3-4	186 000	196 583
TOTAL PASSIF		186 000	196 583
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3-5	462 458 988	490 360 948
CP 2 - Sommes distribuables		15 508 746	17 555 747
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		674	8 495
b - Sommes distribuables de l'exercice		15 508 072	17 547 252
ACTIF NET		477 967 734	507 916 695
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		478 153 734	508 113 278

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunsiens)

LIBELLE	Note	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-1	2 940 814	12 394 885	3 814 771	15 349 295
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 940 814	12 394 885	3 814 771	15 349 295
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2	2 290 806	7 787 053	1 446 529	7 272 288
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 231 620	20 181 938	5 261 300	22 621 583
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-3	(861 173)	(3 470 030)	(919 629)	(3 694 232)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 370 447	16 711 908	4 341 671	18 927 351
PR 3 - Autres produits		997	1 393	0	973
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4-4	(141 950)	(569 855)	(148 384)	(599 490)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 229 494	16 143 446	4 193 287	18 328 834
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(492 627)	(635 374)	(829 701)	(781 582)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		3 736 867	15 508 072	3 363 586	17 547 252
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		492 627	635 374	829 701	781 582
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(249 941)	(910 432)	(151 852)	(555 496)
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	-	-	(129 765)
RESULTAT DE LA PERIODE		3 979 553	15 233 014	4 041 435	17 643 573

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Période du 01/10 au 31/12/2012	Période du 01/01 au 31/12/2012	Période du 01/10 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2011
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 979 553	15 233 014	4 041 435	17 643 573
a - Résultat d'exploitation	4 229 494	16 143 446	4 193 287	18 328 834
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(249 941)	(910 432)	(151 852)	(555 496)
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	-	(129 765)
d - Frais de négociation de titres				
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(17 671 186)	-	(18 878 941)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(16 251 920)	(27 510 789)	(26 563 871)	(34 793 884)
a - Souscriptions	95 168 325	383 465 247	96 230 891	357 711 744
- Capital	92 229 543	373 949 964	93 131 187	347 192 583
- Régularisation des sommes non distribuables	182 697	346 483	142 402	284 628
- Régularisation des sommes distribuables	2 756 085	9 168 800	2 957 302	10 234 533
b - Rachats	(111 420 245)	(410 976 036)	(122 794 762)	(392 505 628)
- Capital	(108 016 556)	(400 974 294)	(118 896 318)	(381 107 395)
- Régularisation des sommes non distribuables	(154 977)	(313 681)	(111 183)	(255 340)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 248 712)	(9 688 061)	(3 787 261)	(11 142 893)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(12 272 367)	(29 948 961)	(22 522 436)	(36 029 252)
AN 4 - ACTIF NET				
a - En début de période	490 240 101	507 916 695	530 439 131	543 945 947
b - En fin de période	477 967 734	477 967 734	507 916 695	507 916 695
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS				
a - En début de période	4 829 048	4 942 308	5 201 645	5 283 675
b - En fin de période	4 669 932	4 669 932	4 942 308	4 942 308
VALEUR LIQUIDATIVE	102,350	102,350	102,769	102,769
TAUX DE RENDEMENT	3,26%	3,05%	3,09%	3,32%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur le bilan

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à 263 396 904 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2012	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations de sociétés	850 500	58 866 790	60 233 663	12,60%
Obligations admises à la cote				
Obligations CIL	50 000	2 800 000	2 830 340	0,59%
-CIL 2009/1 TMM+1%	10 000	400 000	406 740	0,09%
-CIL 2010/1	10 000	600 000	610 630	0,13%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	300 000	304 495	0,06%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	1 500 000	1 508 475	0,32%
Obligations BTK	50 000	4 380 900	4 462 020	0,93%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	714 300	734 500	0,15%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	800 000	823 700	0,17%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	866 600	892 860	0,19%
- BTK 2012-1 TMM+1,75%	20 000	2 000 000	2 010 960	0,42%
Obligations BTE	55 000	4 100 000	4 160 705	0,87%
- BTE 2009 5,25%	40 000	2 800 000	2 834 800	0,59%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	800 000	808 080	0,17%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	500 000	517 825	0,11%
Obligations AIL	40 000	2 400 000	2 479 780	0,52%
- AIL 2009/1 6,50%	10 000	400 000	417 780	0,09%
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	1 200 000	1 237 000	0,26%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	800 000	825 000	0,17%
Obligations ATL	78 500	4 450 000	4 497 274	0,94%
- ATL 2009 5,5%	10 000	400 000	411 620	0,09%
- ATL 2009/3 TMM+0,625%	20 000	800 000	800 220	0,17%
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	600 000	609 940	0,13%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	1 800 000	1 825 230	0,38%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	850 000	850 264	0,18%
Obligations BH	90 000	4 646 000	4 653 210	0,97%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	1 846 000	1 846 000	0,39%
- BH SUBORDONNE 2007	70 000	2 800 000	2 807 210	0,59%
Obligations STB	158 000	13 653 250	14 196 072	2,97%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 772 000	2 851 497	0,60%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	5 281 250	5 519 735	1,15%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 600 000	1 643 560	0,34%
- STB 2011 6,1%	40 000	4 000 000	4 181 280	0,87%

Obligations HANNIBAL LEASE	60 000	3 600 000	3 654 040	0,76%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	1 200 000	1 227 060	0,26%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	1 200 000	1 222 880	0,26%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	1 200 000	1 204 100	0,25%
Obligations TL	60 000	3 400 000	3 458 690	0,72%
- TUNISIE LEASING 2009/1 6,5%	20 000	800 000	834 640	0,17%
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	1 800 000	1 807 710	0,38%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	800 000	816 340	0,17%
Obligations UIB	35 000	2 950 000	2 992 825	0,63%
- UIB 2009/1 5,25% CAT A	10 000	700 000	713 450	0,15%
- UIB 2011/1 TMM+1%	25 000	2 250 000	2 279 375	0,48%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	3 999 500	4 126 850	0,86%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	1 750 000	1 810 620	0,38%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 680 000	1 726 095	0,36%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	1 600 000	1 655 740	0,35%
Emp ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	857 140	885 750	0,19%
Emp ATTIJARI LEASING 2010/1	30 000	1 800 000	1 819 980	0,38%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	800 000	823 672	0,17%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	196 000	200 505 918	203 163 241	42,51%
BTA 7,5% AVRIL 2014	40 000	41 530 300	42 230 321	8,84%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	41 113 110	8,60%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	49 942 792	10,45%
BTA 6,1% OCTOBRE 2013	15 000	15 792 075	15 344 783	3,21%
BTA 5% MARS 2013	20 000	20 297 500	20 671 244	4,32%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	19 978 436	4,18%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	3 940 914	0,82%
BTA 5,5% DECEMBRE 2016	10 000	9 915 000	9 941 641	2,08%
TOTAL		259 372 708	263 396 904	55,11%

3-2 Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à 214 256 830 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			125 000	122 976 966	124 163 685	25,98%
Certificats de dépôts à plus d'un an			8 000	8 000 000	8 101 363	1,69%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	14/08/2011	2 500	2 500 000	2 535 038	0,53%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	20/08/2011	2 500	2 500 000	2 533 588	0,53%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	15/09/2011	3 000	3 000 000	3 032 737	0,63%
Certificat de dépôt à moins d'un an			117 000	114 976 966	116 062 322	24,28%
(au taux de 4,18%)	La B.T	23/12/2012	1 000	999 072	999 907	0,21%
(au taux de 4,18%)	La B.T	25/12/2012	500	499 536	499 861	0,10%
(au taux de 4,9%)	La B.T	07/10/2012	21 000	20 796 691	20 991 069	4,39%
(au taux de 4,9%)	La B.T	08/10/2012	17 500	17 330 575	17 490 695	3,66%
(au taux de 4,18%)	La B.T	27/12/2012	1 000	999 072	999 536	0,21%
(au taux de 4,9%)	La B.T	09/10/2012	10 000	9 903 186	9 993 619	2,09%
(au taux de 4,9%)	La B.T	10/10/2012	23 000	22 777 328	22 982 875	4,81%
(au taux de 4,9%)	La B.T	16/10/2012	7 500	7 427 389	7 489 621	1,57%
(au taux de 4,9%)	La B.T	17/10/2012	3 000	2 970 956	2 995 528	0,63%
(au taux de 4,85%)	La B.T	27/08/2012	6 500	6 256 282	6 343 756	1,33%
(au taux de 4,88%)	La B.T	25/09/2012	9 000	8 660 555	8 754 949	1,83%
(au taux de 4,9%)	La B.T	03/10/2012	17 000	16 356 323	16 520 906	3,46%

BILLETS DE TRESORERIE			10 000	9 902 094	9 959 028	2,08%
(au taux de 4,9%)	ORANG E		3 000	2 970 956	2 994 568	0,63%
(au taux de 4,9%)	ORANG E		5 000	4 951 593	4 982 387	1,04%
(au taux de 5,18%)	ORANG E		2 000	1 979 545	1 982 073	0,41%
COMPTES A TERME			79 915	79 915 000	80 133 505	16,77%
Comptes à terme à plus d'un an			26 446	26 446 000	26 529 757	5,55%
Comptes à terme à moins d'un an			53 469	53 469 000	53 603 748	11,21%
DISPONIBILITES					612	0,00%
TOTAL				212 794 060	214 256 830	44,83%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	6,28%
AMEN BANK	tous types	34	7,11%
UBCI	à moins de 3 mois	13	2,72%
TOTAL		77	16,11%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 13 Millions de Dinars pour ce trimestre.

3-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 décembre 2012 un montant de 500 000 DT contre 79 420 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
- Intérêt sur emprunt obligataire		79 420
- Certificat de Dépôt échu le 31 décembre	500 000	
TOTAL	500 000	79 420

3-4 Autres créditeurs divers :

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 décembre 2012 un montant de 186 000 DT contre 196 583 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
- Retenue à la source	129 326	138 004
- Redevance CMF	41 133	43 703
- TCL	4 398	4 366
- Provision honoraires commissaire aux comptes	10 143	10 110
- Provision honoraires PDG	1 000	400
TOTAL	186 000	196 583

3-5 Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012 se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2012
<u>Capital début de l'exercice</u>	
Montant	490 360 948
Nombre de titres	4 942 308
Nombre d'actionnaires	4 201
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	373 949 964
Nombre de titres émis	3 769 011
Nombre d'actionnaires nouveaux	460
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(400 974 294)
Nombre de titres rachetés	(4 041 387)
Nombre d'actionnaires sortants	(543)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(910 432)
Régul Sommes non distribuables	32 802
<u>Capital fin de l'exercice</u>	
Montant	462 458 988
Nombre de titres	4 669 932
Nombre d'actionnaires	4 118

4- Notes sur l'état de résultat

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2 940 814 DT pour le quatrième trimestre de 2012 contre 3 814 771 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 940 814	3 814 771
TOTAL	2 940 814	3 814 771

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 à 2 290 806 DT contre 1 446 529 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
- Intérêts des certificats de dépôt	1 311 851	853 051
- Intérêts des comptes à terme	898 927	546 628
- Intérêts des billets de Trésorerie	80 027	46 850
TOTAL	2 290 806	1 446 529

4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 à 861 173 DT contre 919 629 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
- Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	738	788 253
	148	
- Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	123	131 376
	025	
TOTAL	861 173	919 629

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2012 à 141 950 DT contre 148 384 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
- Redevance CMF	123 036	131 387
- TCL	13 079	13 153
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 548	3 748
- Charges diverses	287	96
TOTAL	141 950	148 384

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2012 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2012, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 209 761 482 Dinars Tunisiens et un bénéfice net de la période de 1 828 317 Dinars Tunisiens.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 30 Janvier 2013

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
 Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2012	31/12/2011
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	166 536 793,319	158 625 052,501
	a- Obligations et valeurs assimilées		166 536 793,319	158 625 052,501
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	43 218 159,388	46 392 473,761
	a- Placements monétaires		6 966 869,207	17 878 697,992
	b- Disponibilités		36 251 290,181	28 513 775,769
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		6 528,849	66 772,604
	TOTAL ACTIF		209 761 481,556	205 084 298,866
	<u>PASSIF</u>		<u>471 050,772</u>	<u>476 367,250</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	432 611,184	413 559,411
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	38 439,588	62 807,839
	ACTIF NET		<u>209 290 430,784</u>	<u>204 607 931,616</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	202 550 800,497	197 851 223,523
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>6 739 630,287</u>	<u>6 756 708,093</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		24,180	1 204,774
	b- Sommes distribuables de l'exercice		6 739 606,107	6 755 503,319
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		209 761 481,556	205 084 298,866

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
 Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

Libellé	Note	Période	Période	Période	Période
		du 01/10/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2012 au 31/12/2012	du 01/10/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2011 au 31/12/2011
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	1 881 594,676	7 289 673,049	1 688 447,116	6 304 665,131
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 881 594,676	7 289 673,049	1 688 447,116	6 304 665,131
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	419 336,586	1 557 725,532	427 529,220	2 263 275,263
<u>Total des revenus des placements</u>		2 300 931,262	8 847 398,581	2 115 976,336	8 567 940,394
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.8	-432 613,386	-1 710 448,314	-413 559,412	-1 614 439,313
Revenu net des placements		1 868 317,876	7 136 950,267	1 702 416,924	6 953 501,081
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.9	-58 501,311	-231 413,703	-69 042,613	-270 605,352
Résultat d'exploitation		1 809 816,565	6 905 536,564	1 633 374,311	6 682 895,729
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-315 849,427	-165 930,457	86 794,881	72 607,590
Sommes distribuables de la période		1 493 967,138	6 739 606,107	1 720 169,192	6 755 503,319
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		315 849,427	165 930,457	-86 794,881	-72 607,590
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		19 005,179	74 891,689	-12 630,774	-130 863,267
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-48,018	-38 647,551	-1 122,023	-161,490
<u>Frais de négociation</u>		-457,151	-457,151	0,000	0,000
Résultat net de la période		1 828 316,575	6 941 323,551	1 619 621,514	6 551 870,972

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

Libellé	Période	Période	Période	Période
	du 01/10/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2012 au 31/12/2012	du 01/10/2011 au 31/12/2011	du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 828 316,575</u>	<u>6 941 323,551</u>	<u>1 619 621,514</u>	<u>6 551 870,972</u>
a- Résultat d'exploitation	1 809 816,565	6 905 536,564	1 633 374,311	6 682 895,729
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 005,179	74 891,689	-12 630,774	-130 863,267
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-48,018	-38 647,551	-1 122,023	-161,490
d- Frais de négociation	-457,151	-457,151	0,000	0,000
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 061 343,144</u>	<u>0,000</u>	<u>-6 294 429,129</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-10 855 740,192</u>	<u>4 802 518,761</u>	<u>3 802 912,539</u>	<u>-4 937 042,532</u>
a- Souscriptions	37 168 503,513	171 401 480,973	51 923 967,187	166 605 648,486
- Capital	36 610 700,000	168 702 500,000	51 095 800,000	164 017 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-489 130,639	-2 266 701,654	-687 521,226	-2 176 957,431
- Régularisation des sommes distribuables	1 046 934,152	4 965 682,627	1 515 688,413	4 765 405,917
b- Rachats	48 024 243,705	166 598 962,212	48 121 054,648	171 542 691,018
- Capital	47 293 200,000	163 973 900,000	47 329 200,000	168 626 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-631 741,132	-2 201 891,641	-637 016,261	-2 234 046,529
- Régularisation des sommes distribuables	1 362 784,837	4 826 953,853	1 428 870,909	5 150 337,547
VARIATION DE L'ACTIF NET	-9 027 423,617	4 682 499,168	5 422 534,053	-4 679 600,689
<u>AN4- ACTIF NET</u>	<u>-9 027 423,617</u>	<u>4 682 499,168</u>	<u>5 422 534,053</u>	<u>-4 679 600,689</u>
a- En début de période	218 317 854,401	204 607 931,616	199 185 397,563	209 287 532,305
b- En fin de période	209 290 430,784	209 290 430,784	204 607 931,616	204 607 931,616
<u>AN5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>	<u>-106 825</u>	<u>47 286</u>	<u>37 666</u>	<u>-46 092</u>
a- En début de période	2 159 657	2 005 546	1 967 880	2 051 638
b- En fin de période	2 052 832	2 052 832	2 005 546	2 005 546
VALEUR LIQUIDATIVE	101,952	101,952	102,021	102,021
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	3,40%	3,23%	3,15%	3,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2012

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2012 d'obligations et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

BTA	(1)	102 139 168,250
Obligations des Sociétés	(2)	64 397 625,069
Total		166 536 793,319

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Bons de trésor assimilable :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif
BTA		100 542 593,187	102 139 168,250	48,69%
BTA022015	6 191	6 584 338,926	6 598 672,322	3,15%
BTA032016	8 000	7 755 600,000	8 105 428,561	3,87%
BTA032019	2 000	1 940 400,000	2 022 597,580	0,97%
BTA042014	4 511	4 956 416,140	4 779 969,854	2,28%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	8 165 349,554	3,89%
BTA072014	300	343 902,000	317 919,759	0,15%
BTA072017	7 170	7 225 004,355	7 388 803,296	3,52%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	31 597 036,541	15,06%
BTA102013	7 510	7 412 772,810	7 580 388,950	3,61%
BTA102015	5 000	4 919 500,000	4 976 978,099	2,37%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	20 606 023,734	9,82%

(2) Obligations :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		63 067 001,000	64 397 625,069	30,70%
AIL 2009-1	7 000	280 000,000	292 451,585	0,14%
AIL 2010-1	18 000	1 080 000,000	1 113 305,425	0,53%
AIL 2012-1	10 000	1 000 000,000	1 030 378,082	0,49%
AMENBANK ES2009	30 000	2 399 700,000	2 426 071,717	1,16%
AMENBANK2006	15 000	750 000,000	775 982,780	0,37%
AMENBANK2008(B)	20 000	1 600 000,000	1 655 232,877	0,79%
AMENBANKES2011-1	10 000	900 000,000	911 671,890	0,43%
AMENBANKSUB2010	18 000	1 559 880,000	1 578 968,542	0,75%
ATBSUB09 LIGA1	19 000	1 520 000,000	1 551 541,348	0,74%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	1 750 000,000	1 788 481,175	0,85%
ATL 2008 (ES)	2 000	200 000,000	204 050,411	0,10%
ATL 2009	5 000	200 000,000	205 834,521	0,10%
ATL 2010-1	23 000	1 380 000,000	1 403 025,206	0,67%
ATL 2010-2	20 000	2 000 000,000	2 000 964,384	0,95%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 044 125,683	0,50%
ATL2009/2	17 000	1 360 000,000	1 375 336,329	0,65%
ATL2009/3	18 000	720 000,000	720 323,507	0,34%
ATTIJARI BANK 10	50 000	4 285 700,000	4 428 739,823	2,11%
ATTIJLEAS 2010-1	20 000	1 200 000,000	1 215 054,904	0,58%
BH 2009CATB	50 000	4 615 000,000	4 615 536,098	2,20%

BHSUB07	30 000	1 200 000,000	1 203 214,817	0,57%
BNASUB09	23 000	1 839 770,000	1 898 344,245	0,91%
BTE 2009	20 000	1 400 000,000	1 417 559,452	0,67%
BTE 2010	10 000	800 000,000	809 664,877	0,39%
BTE 2010 V	10 000	800 000,000	808 157,899	0,39%
BTK09 CAT(A)	19 000	1 357 151,000	1 395 674,866	0,67%
BTK09 CAT(B)	15 000	1 200 000,000	1 235 689,233	0,59%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	1 000 000,000	1 006 489,863	0,48%
CIL 2007/1	20 000	400 000,000	420 231,694	0,20%
CIL 2010-1	22 000	1 320 000,000	1 343 543,014	0,64%
CIL 2010-2	10 000	600 000,000	604 170,411	0,29%
CIL 2011-1	10 000	800 000,000	830 872,131	0,40%
CIL2009/1	5 000	200 000,000	203 978,082	0,10%
CIL2009/2	20 000	800 000,000	810 178,630	0,39%
CIL2009/3	20 000	1 200 000,000	1 246 544,262	0,59%
HL 2010-1	10 000	600 000,000	613 601,096	0,29%
PANOBOIS 2007	1 500	90 000,000	93 410,630	0,04%
STB2010-1	46 000	3 680 000,000	3 780 542,262	1,80%
STM 2007	4 000	160 000,000	162 325,041	0,08%
TLS SUB2010	10 000	800 000,000	830 699,017	0,40%
TLS2008-2	10 000	200 000,000	200 997,260	0,10%
TLS2008-3	8 000	320 000,000	335 457,923	0,16%
TLS2009-1	10 000	400 000,000	417 380,821	0,20%
TLS2009-2	30 000	1 800 000,000	1 856 209,315	0,88%
TLS2010-1	15 000	900 000,000	921 634,521	0,44%
TLS2010-2	20 000	1 200 000,000	1 206 361,644	0,58%
TLS2011-1	20 000	1 600 000,000	1 641 336,986	0,78%
TLS2011-2	10 000	800 000,000	806 677,041	0,38%
TLS2011-3	10 000	1 000 000,000	1 043 219,672	0,50%
TLS2012-1	10 000	1 000 000,000	1 029 250,411	0,49%
UIB2009-1 CAT A	20 000	1 400 000,000	1 427 064,110	0,68%
UIB2009-1 CAT B	20 000	1 599 800,000	1 632 199,238	0,78%
WIFAK LEASE 2010	10 000	800 000,000	827 868,318	0,39%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- Intérêts	973 960,442	1 272 736,599
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier		
- Intérêts	907 634,234	415 710,517
TOTAL	1 881 594,676	1 688 447,116

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à 43 218 159,388 DT et s'analyse comme suit :

Placements monétaires	(1)	6 966 869,207
Disponibilités	(2)	36 251 290,181
Total		43 218 159,388

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Emetteur	Garant	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif
UBCI	UBCI	4,18%	20 jours	31/12/2012	998 146,526	998 238,996	0,47%
UBCI	UBCI	4,18%	20 jours	18/12/2012	998 146,526	999 443,054	0,48%
UBCI	UBCI	4,18%	20 jours	23/12/2012	1 996 293,053	1 997 959,051	0,95%
Total placement certificats de dépôt					3 992 586,105	3 995 641,101	1,90%

b- Bons de trésor à court terme

BTCT

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif
BTCT 190213 52S	3 000	04/07/12	2 923 058,602	2 971 228,106	1,42%
Total placement BTCT			2 923 058,602	2 971 228,106	1,42%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2012
Dépôts à terme	28 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	125 682,303
Intérêts courus/DAV (POT)	34 739,249
Avoirs en banque	7 590 868,629
Total	36 251 290,181

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/10/11 au 31/12/11
Intérêts des bons de trésor	24 729,369	92 841,988
Intérêts des certificats de dépôt	120 237,538	63 734,790
Intérêts sur les avoirs bancaires	274 369,679	270 952,442
TOTAL	419 336,586	427 529,220

3.3- Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2012
AC3	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0,000</u>
	Intérêts Emprunts	<u>152 693,650</u>
	* BATAM	152 326,650
	* HOURIA	367,000
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	<u>3 709 250,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000
	* HOURIA	6 250,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	<u>-3 861 943,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650
	* HOURIA	-6 617,000

3.4- Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2012
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>432 611,184</u>
	Frais de gestionnaire	36 132,474
	Frais de dépositaire	54 075,578
	Frais de distributeur	342 403,132

3.5- Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2012
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>38 439,588</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000
	Redevance CMF	18 001,230
	Charges à payer sur exercice antérieur	0,000
	Charges et produit en attente de régul.	0,000
	Produit perçu d'avance	0,000
	Budget des charges à payer sur ex. en cours	20 438,358

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	200 554 600,000
* Nombre de titres	2 005 546
* Nombre d'actionnaires	2 280
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	168 702 500,000
* Nombre de titres émis	1 687 025
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	163 973 900,000
* Nombre de titres rachetés	1 639 739
<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant	205 283 200,000
* Nombre de titres	2 052 832
* Nombre d'actionnaires	2 276

La variation de l'actif net de la période allant du 31/12/2011 au 31/12/2012 s'élève à 4 682 499,168 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2012 est de 2 052 832 contre 2 005 546 au 31/12/2011.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>197 851 223,523</u>	<u>197 851 223,523</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	168 702 500,000	168 702 500,000
<u>Rachats de la période</u>	-163 973 900,000	-163 973 900,000
<u>Autres mouvements</u>	<u>-29 023,026</u>	<u>6 710 607,261</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	35 786,987	35 786,987
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-64 810,013	-64 810,013
- Sommes distribuables de la période		6 739 630,287
<u>Capital fin de période au 31/12/2012</u>	<u>202 550 800,497</u>	<u>209 290 430,784</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2012 s'élèvent à 6 739 630,287 DT contre 6 756 708,093 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Sommes distribuables	6 739 630,287	6 756 708,093
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	24,180	1 204,774
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	6 739 606,107	6 755 503,319

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>432 613,386</u>	<u>413 559,412</u>
Rémunération du gestionnaire	56 780,506	54 279,675
Rémunération du dépositaire	54 076,678	51 694,928
Rémunération du distributeur	321 756,202	307 584,809

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>58 501,311</u>	<u>69 042,613</u>
Redevance CMF	54 076,678	51 694,928
Charges diverses	0,590	1,200
Services bancaires et assimilés	-0,001	5,900
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	1,200
Abonnement des charges budgétisées	4 424,044	17 339,385